

Société Anonyme  
**ANDRÉ CITROËN**

Capital : 12 milliards 200 millions de francs  
117 à 167, Quai de Javel  
PARIS XVème

Paris, le 11 Mars 1957

**CONFIDENTIELLE**  
(Droits de reproduction réservés)

**NOTE TECHNIQUE**  
à MM. les CONCESSIONNAIRES  
N° 662

METHODES REPARATIONS

**DS 19**  
**RESSORT DU CORRECTEUR DE REEMBAYAGE**

Sur les voitures qui sortent actuellement d'Usine, nous montons un nouveau ressort de correcteur de réembrayage.

Celui-ci a un diamètre de 15,5 à 16,1 mm (ce qui permet de l'identifier).

Nous vous rappelons que l'ancien ressort a un diamètre de 13,2 mm.

**MONTAGE**

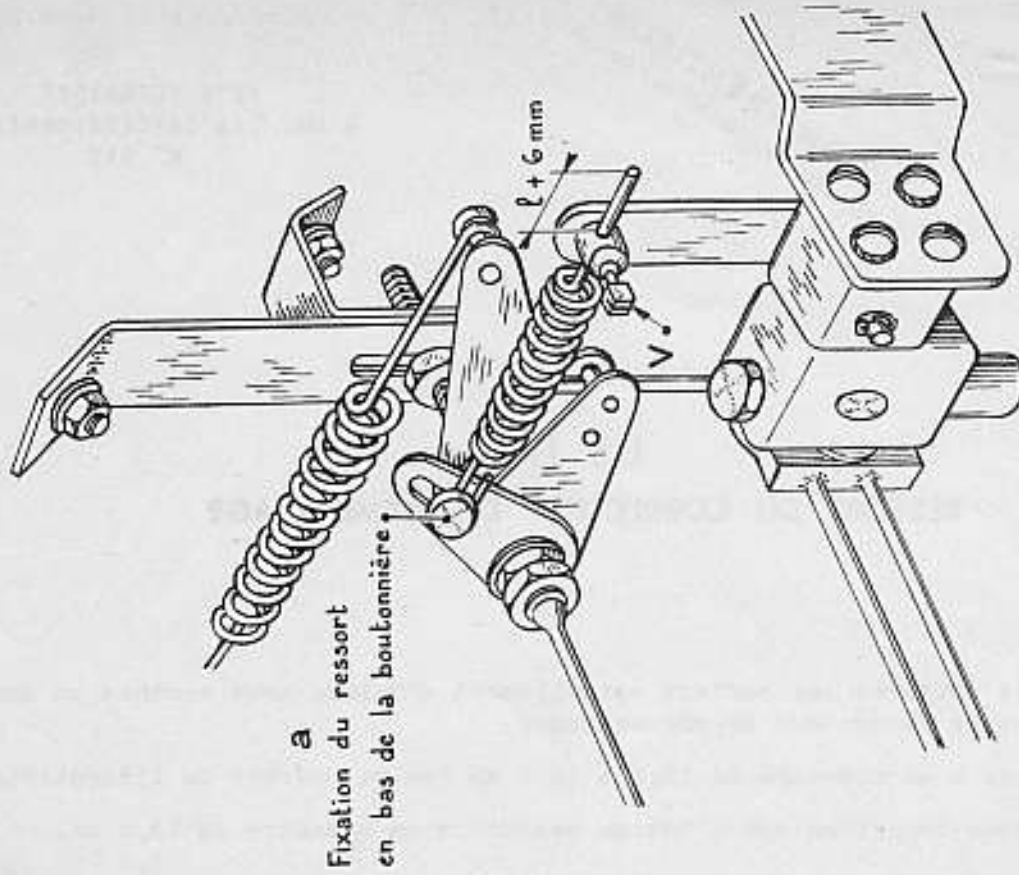
Vous pouvez monter le nouveau ressort à la place de l'ancien, à condition de modifier le réglage comme ci-dessous.

**REGLAGE**

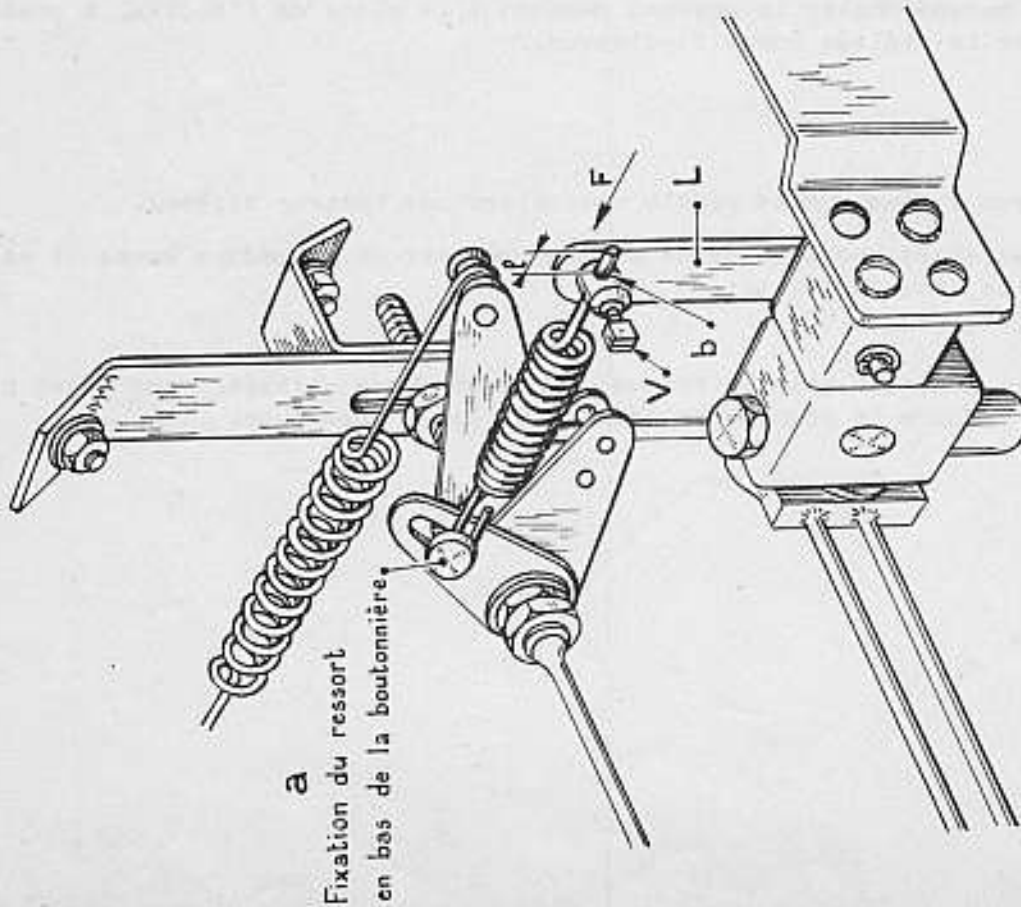
Appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur (moteur arrêté).

Donnez alors une tension de 6 mm au ressort en procédant comme il est indiqué sur le croquis joint.

**IMPORTANT :** Quel que soit le ressort de réembrayage utilisé, vous devez parfaire le réglage en faisant un essai sur route.



- 2 - Tendre le ressort de façon à obtenir un déplacement de la tige du ressort de  $l + 6 \text{ mm}$ .
- Serrer la vis V.



- 1 - Accrocher le ressort en a.
- Engager l'extrémité dans le trou b.
  - Ramener le levier L suivant F jusqu'en butée.
  - Mesurer la distance l.